ANALYSES
ENVOIS, CRITÈRES D'ÉCHANTILLONNAGE ET PRIX

1. Critères d'échantillonnage

- Les échantillons transmis doivent respecter les critères d'échantillonnage « Annexe : description des critères d'échantillonnages ».

2. Envoi des échantillons

- Les échantillons d'un même dossier doivent être rassemblés dans un sachet étanche et propre, avec la référence unique de celui-ci.
- Les échantillons peuvent être transmis par DHL (inclus dans le prix d'analyse). Un compte peut être créé sur demande. Les échantillons doivent être envoyés au laboratoire de Gland (VD).
- La liste des échantillons (format Excel ou PDF) doit être envoyée par email à labo.vd@hseconseils.ch avec le type d'analyse souhaité (polluants et délai).

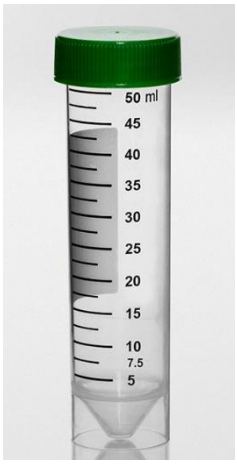
3. Prix HT

<table>
<tr><th></th><th colspan="2">Analyse Standard</th><th colspan="2">Analyse Urgente</th><th>Kit de prélèvement</th></tr>
<tr><td>Amiante matériaux</td><td>3 – 5 jours</td><td>CHF 30.-
CHF 25.- dès 50 éch./mois</td><td>2h</td><td>CHF 65.-</td><td rowspan="2">CHF 2.-
► 1 couronne Ø20mm
► 1 mousse
► 1 bouchon Ø20mm (noir ou blanc)</td></tr>
<tr><td>Chimique (PCB, HAP, HBCD, PCP, Lindane, DDT)</td><td>3 – 5 jours</td><td>CHF 100.-</td><td>36h</td><td>CHF 180.-</td></tr>
<tr><td>Amiante prélèvement d'air et tamponnage</td><td colspan="3">CHF 100.-</td><td colspan="2">Analyse + location de pompe : CHF 150.-</td></tr>
</table>

- La fourniture du tube, du filtre ou du tampon de prélèvement est inclus.
- Délai standard : résultats sous 3-5 jours dès réception des échantillons (le jour d'arrivée des échantillons au laboratoire étant J-0).
- Délai urgent :
  - Amiante : résultats sous 2h dès réception des échantillons, pour un maximum de 15 échantillons. Au-delà, contacter le laboratoire pour connaitre le délai. Inclus la fourniture d'un tube.
  - Chimique : résultats sous 36h dès réception des échantillons, pour un maximum de 5 échantillons. Au-delà, contacter le laboratoire pour connaitre le délai.
- La location de la pompe se fait sous réserve de disponibilité de l'appareil.

Annexe : Description des critères d'échantillonnages

1. Amiante



- L'échantillon doit être transmis dans un tube à centrifuger à fond conique avec jupe, gradué ou non, en polypropylène, 50 ml, non stérile. Le bouchon doit être correctement fermé (jusqu'au bout de la vis).
- Le sachet (ou autre conditionnement) contenant les tubes doit être étanche et propre. L'extérieur des tubes eux-même doivent être propres, sans poussières.

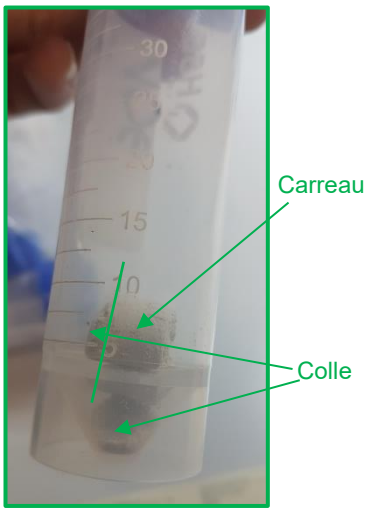
- L'échantillon doit se trouver dans la zone conique du fond du tube, idéalement ni plus ni moins. Seule la matière à analyser doit être présente dans le tube.
- Exception : les carottes de diamètre 20mm maximum sont acceptées même si elles sont plus grande que la partie conique, pour autant qu'elles soient composées uniquement du carreau + colle



✓

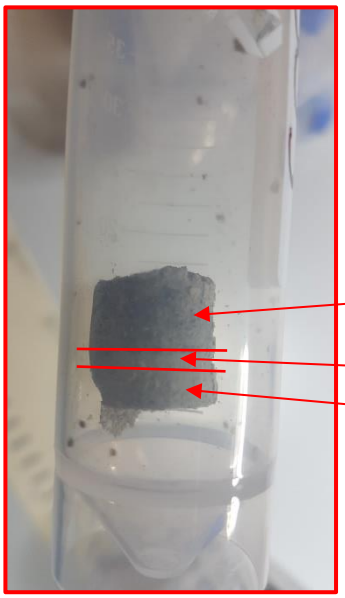


✓



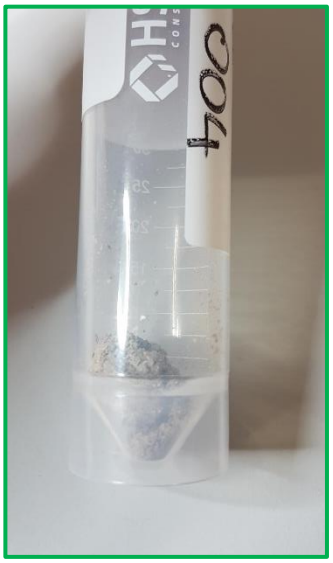
✓



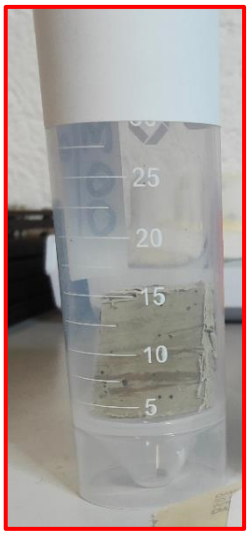


- L'échantillon peut dépasser de la zone « conique », mais doit toucher le fond du tube













- La matière à analyser ne doit pas être prise entre 2 couches. Elle doit être en contact avec les solutions qui vont être utilisées pour la péparation





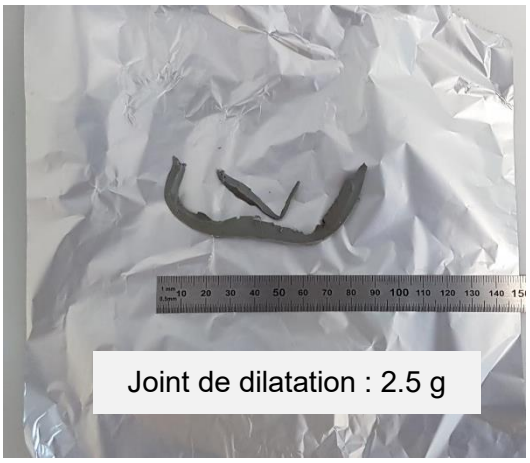


2. PCB

Les échantillons doivent être :

- Conditionnés dans du papier aluminium facilement réouvrable, lui-même ensaché
- Secs ou prélevés avec de l'acétone ou un décapant de peinture
- Quantité entre 1 et 3 g. Exemples :

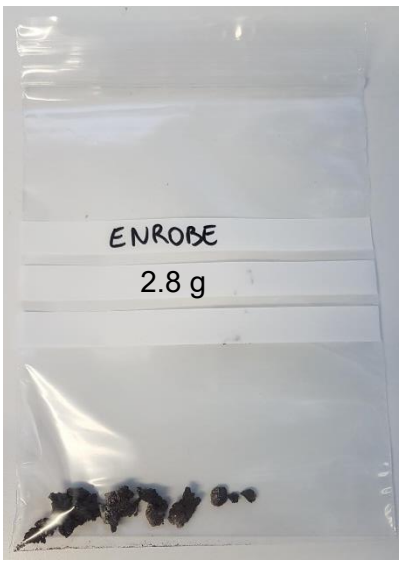




3. HAP

Les échantillons doivent être :

- Doublement embalés (tubes ou sachets)
- Secs
- Quantité entre 1 et 3 g. Exemples :

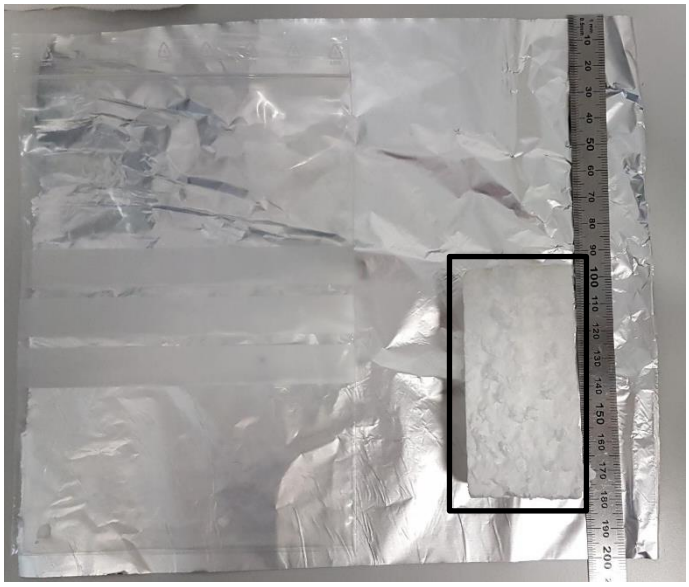


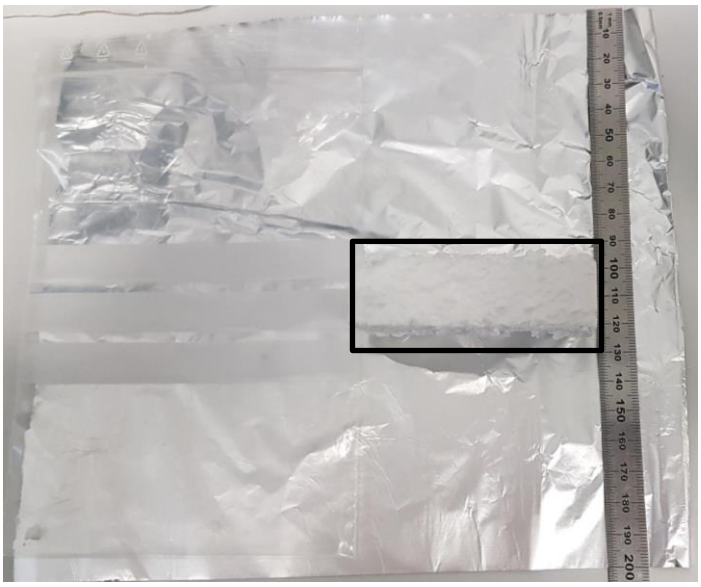


4. HBCD

Les échantillons doivent être :

- Conditionnés dans du papier aluminium, lui-même ensaché
- Quantité entre 1 et 3 g. Exemple :





5. PCP, Lindane et DDT

Les échantillons doivent être :

- Doublement embalés (tubes ou sachets)
- Secs
- Quantité entre 1 et 3 g